

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 15/10/2013

Revision : 001NEW-1-CLP du 15/10/2013

## GERANIUM HE BIO / Pelargonium graveolens

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

#### 1.1. Identification de produit

GERANIUM HE BIO / Pelargonium graveolens

**Nom commercial** : GERANIUM HE BIO / Pelargonium graveolens

**Numéro C.A.S** : 8000-46-2

**Pays d'origine** : **Egypte**

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Usage** : Industriel. Réservé à un usage professionnel.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Société** : SA PLANTES AROMATIQUES DU DIOIS  
LES MARCELONS  
26340 VERCHENY - FRANCE  
Tél :33 (0)4.75.21.73.16  
Fax :33 (0)4.75.21.75.34

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence**:  
33(0)4 75 21 73 16 (pendant les heures normales d'ouverture 8h-17h30)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS :

(LégislationCLP)

AH1 Danger par aspiration 1  
EDI1 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 1  
EHC3 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 3  
SCI2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2  
SS1 Sensibilisation cutanée 1

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Classification conformément aux directives UE 67/548/CEE et 1999/45/CE :

- Risques pour la santé : Xn

R38:Irritant pour la peau.

R41:Risque de lésions oculaires graves.

R43:Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R65:Nocif: Peut provoquer une atteinte de poumons cas d'ingestion.

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 15/10/2013

GERANIUM HE BIO / Pelargonium graveolens

Revision : 001NEW-1-CLP du 15/10/2013

- Risques pour l'environnement : N

R51-53:Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

## 2.2. Elements d'étiquetage

Classification GHS :

(LégislationCLP)

Mention d'avertissement : DANGER

AH1 Danger par aspiration 1  
EDI1 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 1  
EHC3 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 3  
SCI2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2  
SS1 Sensibilisation cutanée 1

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
H315 - Provoque une irritation cutanée  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H318 - Provoque des lésions oculaires graves  
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation.  
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P301+P310 - En cas d'ingestion: appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.



Classification conformément aux directives UE 67/548/CEE et 1999/45/CE :

- Risques pour la santé : Xn  
R38:Irritant pour la peau.  
R41:Risque de lésions oculaires graves.  
R43:Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R65:Nocif: Peut provoquer une atteinte de poumons cas d'ingestion.

- Risques pour l'environnement : N

R51-53:Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

S26:En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
S24:Eviter le contact avec la peau.  
S61:Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.  
S62:En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
S39:Porter un appareil de protection des yeux/du visage.  
S37:Porter des gants appropriés.

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 15/10/2013

GERANIUM HE BIO / Pelargonium graveolens

Revision : 001NEW-1-CLP du 15/10/2013



## 2.3. Autres dangers

Non concerné

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

List des composants à signaler :

### 3.1. Substances

Matière	C.A.S	EINECS	Symbole danger	Classification GHS	Pourcentage %
Citronellol	106-22-9	203-375-0	N, Xi R38 R43 R51-53	ED12, EDI2A, SC12, SS1 - H315, H317, H319	[ 36-38 ]
Geraniol	106-24-1	203-377-1	Xi R38 R41 R43	ED11, SC12, SS1 - H315, H317, H318	[ 18-20 ]
Hydrocarbon (Total)			Xn R65		[ 14-16 ]
Linalool	78-70-6	201-134-4	Xi R38	ED12, EDI2A, SC12 - H315, H319	[ 8-10 ]
Citral	5392-40-5	226-394-6	Xi R38 R43	ED12, EDI2A, SC12, SS1 - H315, H317, H319	[ 2-4 ]
Menthone	10458-14-7	233-944-9	R52-53	EHC3 - H412	[ 2-4 ]

### 3.2. Mélanges

Non concerné

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

Non concerné

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non concerné

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Contact avec la peau :** Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Rincer ensuite à l'eau claire.

**Contact avec les yeux :** Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes) puis lavage avec une lotion oculaire type Dacryosérum. Si trouble consulter un ophtalmologue.

**En cas d'ingestion :** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

**Vêtements souillés :** Retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après décontamination.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

CO<sub>2</sub>, Poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Classe d'inflammabilité :** Le produit n'est pas inflammable..

**Prévention :** Ne pas fumer. Pas de flamme nue.

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 15/10/2013

GERANIUM HE BIO / Pelargonium graveolens

Revision : 001NEW-1-CLP du 15/10/2013

## 5.3. Conseils aux pompiers

**Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.**

## 6. MESURES EN CAS D'ÉCOULEMENT ACCIDENTEL

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

*Méthodes de nettoyage : Endigage avec du sable ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.*

### 6.4. Référence à d'autres sections

Non concerné

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Refermer les emballages après utilisation.

Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Éviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
- À l'abri de source de chaleur, rayons directs du soleil

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec savon doux et de l'eau avant de manger, boire, de fumer et avant de quitter le travail.

## 8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

### 8.1. Paramètres de contrôle

Non concerné

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique :** Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les aliments, boissons.

### Équipements de protection individuelle :

- Protection des mains : Protection non requise si l'on maintient une ventilation suffisante.
- Protection des yeux : Protection non requise si l'on maintient une ventilation suffisante.
- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Ingestion : ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 15/10/2013 GERANIUM HE BIO / Pelargonium graveolens Revision : 001NEW-1-CLP du 15/10/2013

Couleur : **Jaune pâle à jaune verdâtre**

Densité relative (d20/20) : **[0.885 ; 0.905]**

Indice de réfraction @ 20°C : **[1.461 ; 1.475]**

Pouvoir rotatoire en ° : **[-14 ; -18]**

Point éclair : **85**

## 9.2. Autres informations

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1. Réactivité

·**Reactions dangereuses** : Pas de réactions dangereuses connues.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable aux conditions d'utilisations mentionnées aux points 7 et 10.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions aux agents d'oxydation puissants.

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter les températures proches du point d'éclair (voir section 9). Eviter le contact avec des agents oxydants.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Décomposition thermique / conditions à éviter** : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

**Produits de décomposition dangereux** : Pas de produits de décomposition dangereux connus

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Restriction cosmetique : Conforme

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Information toxicologiques** : Aucune donnée disponible.

### Informations Toxicité Aigue :

- **Orale**

4 000,00 (Déterminée)

- **Inhalation**

Non déterminée

- **Cutanée**

4 500,05 (Déterminée)

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Non concerné

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 15/10/2013

GERANIUM HE BIO / Pelargonium graveolens

Revision : 001NEW-1-CLP du 15/10/2013

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non concerné

## 12.4. Mobilité dans le sol

Non concerné

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non concerné

## 12.6. Autres effets néfastes

Non concerné

## 13. ELIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Produit** : Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

**Emballages non nettoyés** : Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales

## 14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

ADR:



IMDG:



### 14.1. Numéro ONU

ADR : NA

IMDG:NA

IATA :NA

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR : Non soumis au transport

IMDG:Non soumis au transport

IATA :Non soumis au transport

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR : Non concerné

IMDG:Non concerné

IATA :Non concerné

### 14.4. Groupe d'emballage

ADR : Non concerné

IMDG:Non concerné

IATA :Non concerné

### 14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : Non concerné

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 15/10/2013

GERANIUM HE BIO / Pelargonium graveolens

Revision : 001NEW-1-CLP du 15/10/2013

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non concerné

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non concerné

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Contient matières R43 Citral, Citronellol, Geraniol . Peut provoquer des allergies.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H citées en point 3 :

- H315 Provoque une irritation cutanée
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée
- H318 Provoque des lésions oculaires graves
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Texte intégral des phrases R citées en point 3:

- R65 Nocif: Peut provoquer une atteinte de poumons cas d'ingestion.
- R38 Irritant pour la peau.
- R52-53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R41 Risque de lésions oculaires graves.
- R51-53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Fiche de Données de sécurité selon 2001/58/CEE.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Listedespointsmodifiés:3.1 14 14.1 14.2 16